



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 42317

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation des droits de l'homme au Tibet. En effet, la situation sur place n'a pas changé, une fois passé l'épisode médiatisé des Jeux Olympiques. Le 10 mars prochain sera commémoré le cinquantième anniversaire du soulèvement du peuple tibétain et à cette occasion de nombreuses collectivités locales hisseront le drapeau tibétain et organiseront des manifestations de commémoration. Les attentes des citoyens mobilisés pour défendre les droits du peuple tibétain sont très fortes. Il est nécessaire de renouer le dialogue entre les représentants du dalaï-lama et les autorités chinoises et les représentants tibétains espèrent que notre pays y contribuera. Or les relations entre la France et la Chine ont pris récemment un caractère singulier puisque le Premier ministre chinois a délibérément ignoré la France lors de sa visite en Europe. Cette nouvelle attitude constitue une grave évolution dans les relations avec la Chine et le silence de notre diplomatie est mal compris par les citoyens mobilisés pour défendre les droits du peuple tibétain. Il le remercie de lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce problème.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation des droits de l'homme au Tibet, le dialogue entre les autorités chinoises et les représentants du dalaï-lama ainsi que sur l'importance de la relation bilatérale franco-chinoise. La France suit avec une grande attention la question des droits de l'homme en Chine et notamment au Tibet où la situation reste tendue, notamment en raison du cinquantième anniversaire de la fuite du dalaï-lama de la région. L'accès à une information fiable sur la situation qui règne dans la région autonome et les autres zones de peuplement tibétain est donc très difficile. Ceci étant, les autorités chinoises procèdent depuis le mois d'avril, à une réouverture progressive de ces régions, notamment aux délégations officielles. Ceci reste insuffisant et la France ne cesse d'encourager les autorités chinoises à permettre un accès sans entrave. Ce message a été transmis par la présidence française de ME, le 28 novembre dernier à Pékin lors du dialogue UE-Chine sur les droits de l'homme. Il vient d'être réitéré par la présidence tchèque de l'UE dans le même cadre. Comme le souligne l'honorable parlementaire, il est essentiel que le dialogue entre les autorités chinoises et les représentants du dalaï-lama soit rétabli aussitôt que possible. La France, qui soutient sans réserve ce processus, encourage les deux parties à discuter sur la base de propositions permettant d'aboutir à une solution négociée préservant l'identité culturelle et spirituelle tibétaine dans le cadre de la République populaire de Chine. L'honorable parlementaire déplore que les récentes difficultés bilatérales entre la France et la Chine n'aient pas permis aux autorités françaises de faire part directement au Premier ministre chinois, qui s'est récemment rendu en Europe, de ce message. Depuis le communiqué conjoint franco-chinois du 1er avril 2009 dernier, qui a donné à la France l'occasion de réitérer sa position sur la question tibétaine, les relations bilatérales ont néanmoins été renforcées et un programme de visites bilatérales de haut niveau est en cours d'établissement. L'honorable parlementaire peut être assuré que la question du Tibet sera abordée au cours de ces visites.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42317

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2009, page 1440

Réponse publiée le : 9 juin 2009, page 5567